

## COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE D'ÉCHANGE

Le budget participatif, c'est quoi? Quel est  
l'intérêt pour Montréal?

À L'ENAP - École nationale d'administration publique

11 février 2014

Le Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM)

## À propos du Centre d'écologie urbaine de Montréal

*Le CEUM est un organisme militant et non partisan fondé en 1996 par des citoyens engagés dans la communauté. Il conçoit des projets qui contribuent à bâtir des villes écologiques et démocratiques.*

L'action du CEUM repose sur deux piliers : proposer des solutions d'aménagement durable et faire participer les citoyens dans la transformation de leur milieu de vie.

Les actions du CEUM visent à :

- encourager la pratique de l'agriculture urbaine et du verdissement dans les villes,
- favoriser le partage de la rue entre tous ses usagers,
- planifier et aménager des quartiers à échelle humaine,
- impliquer les citoyens dans les décisions qui touchent leur milieu de vie.

Le CEUM intervient auprès :

- des citoyens,
- des professionnels,
- des arrondissements montréalais,
- des régions et des municipalités du Québec.

Il se joint ponctuellement à des initiatives nationales et internationales.

Nous proposons une société juste, inclusive, écologique et démocratique. Nous promovons la démocratie participative et la plaçons au centre d'un mouvement social urbain de transformation sociale.

L'approche du CEUM est inspirée de l'écologie sociale qui allie les questions sociales, économiques, environnementales et de santé publique.

## Notre mission

*Notre mission est de développer et de proposer des pratiques et des politiques urbaines contribuant à créer des villes écologiques, démocratiques et en santé.*

## REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tout particulièrement, madame Helen Fotopulos et monsieur Dimitrios Roussopoulos qui ont offert gracieusement leur temps, ainsi que Monsieur Rémy Trudel qui nous a accueillis dans les locaux de l'École nationale d'administration publique (ENAP).

Enfin, nous désirons souligner la participation des personnes présentes qui ont contribué à une discussion riche et constructive.

- Mark Anto, chargé de programme, CEUM
- Patrice Benoît, trésorier CCMM à la CSN
- Aurèle Blanchette, directeur des Services administratifs, arrondissement du Sud-Ouest
- Alexandre Campeau, Institut du Nouveau Monde (INM)
- Patricia Clermont, conseillère aux politiques publiques, CEUM
- Johanne Dion, citoyenne, Comité Montréal pour tous
- Myriam Fahmy, directrice, recherche et publications, Institut du Nouveau Monde (INM)
- Helen Fotopulos, ex-mairesse du Plateau Mont-Royal, initiatrice du BP 2006-2008
- Isabelle Gaudette, organisatrice communautaire, CEUM
- Brigitte Geoffroy, conseillère aux communications, CEUM
- Patrice Godin, citoyen
- Saleema Hutchinson, organisatrice communautaire, CEUM
- Pierre Pagé, citoyen, Comité Montréal pour tous
- Raquel Penalosa, citoyenne, administratrice au CA du CEUM
- Marc-André Rivard, stagiaire, Comité Montréal pour tous
- Julie Rocheleau, directrice générale, CEUM
- Stéphane Rouillon, citoyen
- Dimitri Roussopoulos, président du Chantier sur la Démocratie de la Ville de Montréal
- Richard Ryan, conseiller de Ville du district Mile-End, arrondissement Plateau Mont-Royal
- Michael Simkin, La Mèche Rebelle (Théâtre participatif)
- Rémy Trudel, professeur de gestion municipale, ENAP

Le compte rendu est une synthèse des discussions et ne représente pas l'opinion individuelle des personnes présentes.



## OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

- Se former collectivement sur ce qu'est le budget participatif (BP).
- Cibler l'apport possible du BP à la transparence et la démocratisation des finances publiques.
- Identifier des pistes pour l'implantation du BP à Montréal.

Dans les dernières années, le Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM) a été impliqué dans la promotion du budget participatif à Montréal, car il s'agit pour nous d'un outil démocratique privilégié pour impliquer les citoyens dans les décisions qui les concernent. Il a suivi de près l'expérience du Plateau Mont-Royal (2006-2009) et organisé diverses activités sur le sujet. Depuis, les arrondissements Plateau Mont-Royal et Sud-Ouest ont expérimenté des exercices d'information et de consultation budgétaire en ligne, des démarches intéressantes et fort différentes.

Le contexte politique montréalais et l'arrivée d'une nouvelle administration font sentir le besoin de recréer des liens de confiance entre les citoyens et les élus. Plus largement, le développement du Budget participatif, un peu partout en Amérique du Nord, nous amène à croire qu'il est pertinent de se former collectivement sur ce qu'est le Budget participatif et d'explorer les possibilités de sa mise en place à Montréal.

## DÉROULEMENT

Vidéo sur l'expérience de New York (5 minutes)

Présentations d'invités :

- Helen Fotopulos, ancienne mairesse du Plateau Mont-Royal, instigatrice du BP du Plateau Mont-Royal 2006-2008
- Saleema Hutchinson, organisatrice communautaire au CEUM qui a expérimenté le BP dans un projet de verdissement.
- Dimitri Roussopoulos, Président du Chantier sur la démocratie de Montréal.

Plénière : questions aux invités, partage d'expériences et discussion sur le Budget participatif comme outils pour démocratiser Montréal.



## RÉFÉRENCES

- Vidéo Argent réel, pouvoir réel (*The participatory budgeting project de New York*), version originale anglaise, sous-titrée en français: <http://vimeo.com/83822014>
- Fiche d'information « Le budget participatif : de Porto Allegre à Montréal » par Luc Rabouin (voir annexe)
- Vidéo à visionner : Le budget participatif en 6 questions avec Yves Cabannes [www.ecologieurbaine.net/budget](http://www.ecologieurbaine.net/budget)
- Exemples de cycles de budgets participatifs (voir annexe)
- Charte montréalaise des droits et responsabilités : [http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=3016,3375607&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=3016,3375607&_dad=portal&_schema=PORTAL)

## LES ÉLÉMENTS CLÉS DES PRÉSENTATIONS

### Helen Fotopulos

- Son projet a d'abord été froidement accueilli par les élus. Complexe, difficile, impossible de faire cela « ici »... Il y avait une absence de volonté politique, et il n'y avait pas plus de volonté du côté administratif. Or, un tel projet doit être intégré avec des processus avec des fonctionnaires et des planifications à la Ville. Le projet doit reposer sur une volonté politique et administrative. DE PLUS, de l'éducation sur ce processus est nécessaire : dans les écoles, mais aussi auprès de fonctionnaires qui résistent beaucoup, etc.
- Il faut expérimenter où il faut favoriser le BP - par exemple, mettre des exigences dans les contrats des organismes qu'on finance. Peut-être n'est-il pas nécessaire de refaire l'exercice chaque année, mais plutôt aux quatre ans? Il faut aussi expérimenter des formules hybrides de Plans triennaux d'immobilisation (PTI) et de budget de fonctionnement.
- La démocratie participative repose sur les instances locales. Il faut faire des comités de suivis des projets, et intégrer d'autres instances. Et il faut favoriser l'empowerment, mais aussi l'appartenance. Aussi, l'éducation sur ce processus est importante - dans les écoles, auprès des fonctionnaires (qui résistent beaucoup), etc.
- *L'expérience du BP sur le Plateau a fait en sorte que les subventions patrimoniales ont beaucoup été utilisées dans cet arrondissement (mais pas dans Côte-des-Neiges, par exemple). Il y a eu moins de participation sur le volet économique, ce sont surtout les sociétés de développement commercial (SDC) qui étaient présentes).*

### Saleema Hutchinson

- Présentation d'un processus de budget participatif aux Habitations Rosemont dans un projet de verdissement mené par le CEUM. Processus inspiré du *Toronto Community Housing Corporation*.
- Explication de la stratégie de mobilisation qui l'a rendu possible.
- Les petites expériences permettent d'avoir des succès et de développer des compétences en matière de BP.

Les diapositives de la présentation se trouvent en annexe.

### Dimitri Roussopulos

- Le déficit démocratique est très sérieux à Montréal. Comment créer une volonté de changer cela? 1) En faisant appel à l'ombudsman (mentionner que le dernier budget ne respecte pas la Charte de la Ville de Montréal [article 16]). 2) En créant/suscitant le droit d'initiative (écrire une pétition, faire approuver le texte par le greffe de la ville, aller chercher 15 000 signatures).
- Le BP ne doit pas se restreindre à un exercice virtuel. Il faut des gens, une présence physique. La démocratie prend du temps et de l'argent, et les citoyens sont méfiants, face à des fonctionnaires pessimistes et des politiciens pas fiables. Il faut investir, et il faut créer une confiance. De plus, il faut publiciser convenablement les consultations pré-budgétaires (par exemple, la page 17 dans le journal *Le Devoir* n'est pas l'endroit pour promouvoir les périodes de consultation pré-budgétaires).



plus large? Car il y a eu déséquilibre entre l'intérêt des citoyens et des fonctionnaires, des propriétaires.

- À surveiller : Pierre Desrochers (équipe Coderre) a dit qu'il y aurait une démarche analytique et de construction du budget l'an prochain... De plus, il faut s'intéresser au fonctionnaire qui s'occupe de la qualité de vie à Montréal, dans l'appareil municipal, du côté du développement durable.
- Les fonctionnaires ont un rôle important à jouer dans la définition du processus. Ils doivent participer.
- Le processus du BP permet aux citoyens d'apprendre sur les possibilités.
- S'associer avec l'ENAP permettrait de développer/documenter la recherche sur le sujet du BP, sur le processus citoyen.

Il faut avoir un budget qui permet :

- de décider en fonction de champs de dépenses;
- de prioriser les activités;
- d'avoir une estimation en fonction de guides de référence, des années précédentes;
- d'aller vers le vote médian dans le choix/décisions (ce qui permet d'éviter la
- surreprésentation de certains votes).



Pour favoriser la mobilisation de la population :

- Aller vers les groupes qui ont des obligations contractuelles : groupes sportifs et de loisirs, entre autres. Ils doivent participer à ce type d'exercice, s'ouvrir l'esprit.
- Trouver des façons de « toucher » le citoyen. Lorsque les gens ne sont pas capables de comprendre leurs rôles d'évaluation foncière, mais qu'on leur donne la possibilité de le contester, ils se mobilisent. Ce qui attire, c'est ce qui touche et concerne le citoyen. Il peut s'agir de parier sur leur intérêt financier, mais un processus comme l'Espace pour la vie est aussi un exemple qui attire les gens, les intéresse.
- Inviter les gens ne suffit pas, il faut aussi se soucier de la stratégie de mobilisation, encore plus cruciale, si on veut que le citoyen s'approprie l'objet de la consultation.
- Certains enjeux sont particuliers à certains quartiers à forte diversité ethnique (Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce, par exemple) : le processus est rendu plus complexe d'autant plus que le tiers de Montréal est d'origine immigrante. C'est un espace multiculturel. Il y a la barrière de la langue, et plusieurs pays d'origine sont moins ouverts à la participation citoyenne. Pour rejoindre ces citoyens, il faut aller là où ils sont.
- Les gens ne participent pas parce que ce n'est pas intéressant. Rendre la consultation intéressante, voilà un défi majeur. Le droit d'initiative et les plaintes sont des moyens pour s'entretenir, en attendant de réussir à rendre le BP attrayant. L'ombudsman est une piste intéressante : il faut être craints et désirés. Faire une plainte formelle pour non-respect de la Charte des Montréalais et Montréalaises. *Un participant souligne qu'il n'est pas convaincu de l'épuisement des citoyens, ni que ce n'est mauvais que les mêmes participent souvent.*

- Créer une culture de participation citoyenne. Les expériences isolées ne prouvent rien, ce sont plusieurs expériences, adaptations, évolutions, qui créent une culture de participation. Mais ça prend du temps et de l'argent pour mobiliser les gens, les citoyens, à plusieurs échelles. C'est un savoir-faire que ne maîtrise pas l'administration publique. Les clefs de succès : mobilisation multiple, accumulation de petits succès. Il faut que ce soit amusant, simple, efficace. Dans ces circonstances, les gens reviendront, ils en parleront.
- *En Belgique, il y a eu un faux billet de 600 \$ qui a été distribué aux citoyens, qui représentait leur poids budgétaire (il y avait de l'information au verso).*
- Faire des jeux de rôles : s'inspirer du théâtre d'action, dans lequel la conclusion tend vers une solution à discuter. C'est très utile pour rejoindre des clientèles souvent négligées, et il a été très mis à profit par un élu brésilien (et aussi repris par un député fédéral portugais), qui a repris les commentaires des citoyens, lors de ces représentations, pour nourrir ses propres critiques politiques.

## LES SUITES...

Les participants à la rencontre ont été invités à compléter une fiche sur leurs intérêts pour les suites et pour permettre de préparer d'autres activités. 11 personnes ont rempli le questionnaire. Parmi elles :

7 personnes souhaiteraient	suivre une formation offerte par l'organisme new-yorkais <i>Participatory Budgeting Project</i> ;
7 personnes souhaiteraient	participer à un comité de réflexion sur la mise en place du budget participatif à Montréal;
7 personnes souhaiteraient	contribuer à une rencontre de sensibilisation avec les élus montréalais;
6 personnes souhaiteraient	assister à une conférence publique sur le budget participatif;
4 personnes souhaiteraient	instaurer le budget participatif dans leur organisation.

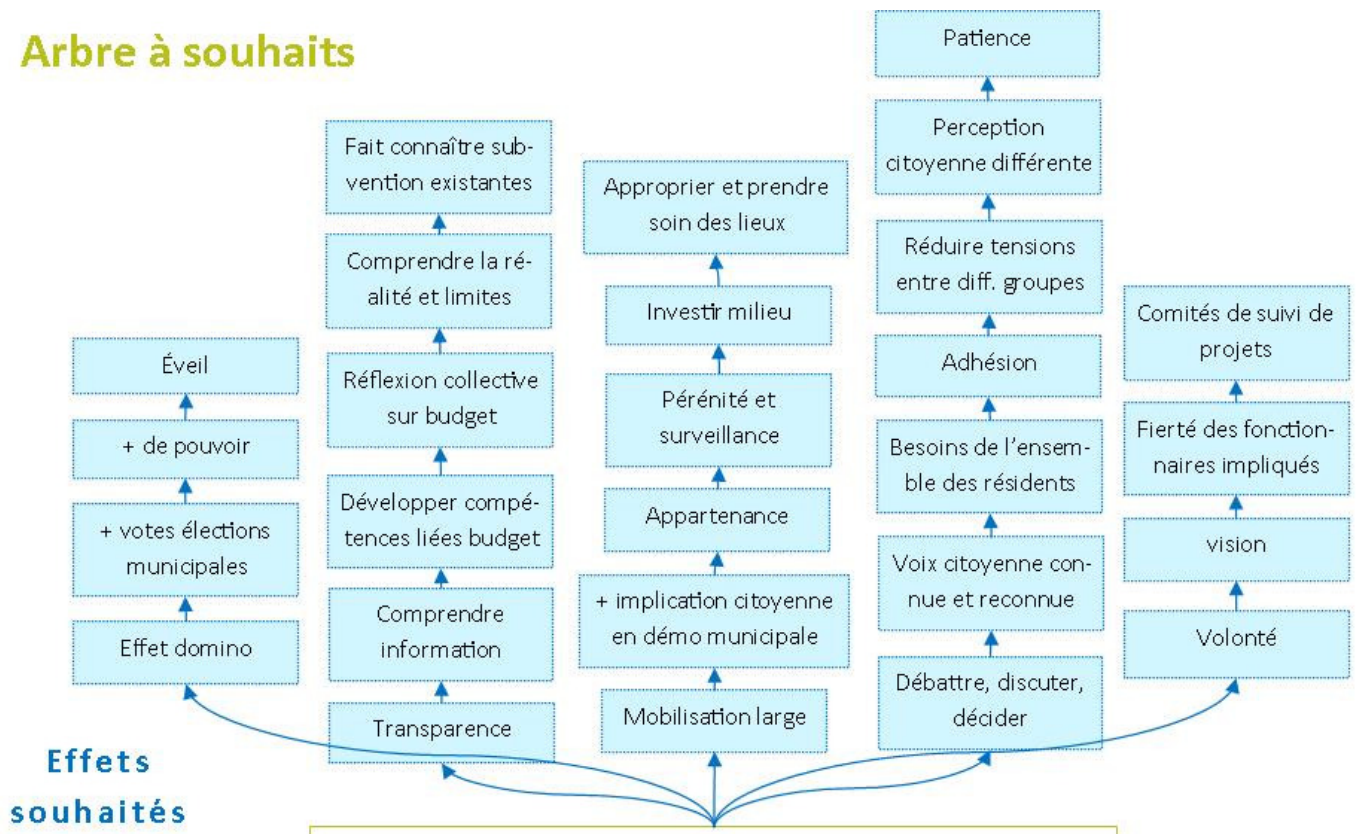
D'autres idées émises pour aider le CEUM à contribuer à la démocratisation des finances publiques :

- Documenter ce qui s'est fait en matière de Budget participatif et rendre l'information disponible.
- Découvrir une convention des électeurs;
- Explorer davantage les bonnes pratiques de participation à travers le monde;
- Offrir des formations aux arrondissements (budget participatif, habilitation publique);
- S'intéresser à la dimension de la responsabilisation (ne peut venir par l'implantation de mécanisme coercitif);
- Prendre la transparence comme premier point de départ de la démocratie;
- Lancer une année « Formation Budget participatif à Montréal »;
- Organiser une formation sur l'utilisation des médias sociaux pour produire le changement souhaité;
- Promouvoir l'ouverture des données budgétaires, mais aussi sur l'octroi des contrats;
- Faire des séances d'éducation populaire auprès des citoyens.

## LES ANNEXES

- 1- Arbre à souhaits : Le budget participatif à Montréal (Moyens et effets souhaités).
- 2- Fiche d'information « Le budget participatif : de Porto Allegre à Montréal » par Luc Rabouin (voir annexe).
- 3- Exemples de cycles de budgets participatifs (voir annexe).
- 4- Présentation d'introduction du CEUM.
- 5- Présentation de Saleema Hutchinson.

# Arbre à souhaits



## Le budget participatif à Montréal

# LE BUDGET PARTICIPATIF : DE PORTO ALEGRE À MONTRÉAL

Par Luc Rabouin

## QU'EST-CE QU'UN BUDGET PARTICIPATIF?

Un Budget participatif n'est rien d'autre qu'un processus formel et structuré de participation publique sur le budget. Ce processus ouvert et transparent permet aux citoyenNEs de s'informer, de débattre et de participer aux décisions sur une portion du budget de la municipalité ou d'un arrondissement. C'est tout de même les éluEs qui, en dernier lieu, adoptent officiellement le budget lors d'une séance publique du Conseil municipal ou du Conseil d'arrondissement.

**Le budget participatif a été reconnu par ONU-Habitat comme l'une des quarante innovations urbaines les plus notables dans le monde lors de la Conférence Habitat II tenue à Istanbul en 1996.**

## DES BUDGETS PARTICIPATIFS ICI ET AILLEURS

Les budgets participatifs sont nés au Brésil à la fin des années 1980. Avec le temps, ce dispositif a obtenu une reconnaissance de grandes institutions internationales telles que la Banque Mondiale et ONU-Habitat. Ils se sont par la suite développés sur tous les continents, même en Chine! En 2013, on retrouve des budgets participatifs dans plus de 1000 villes dans le monde dont au moins 150 en Europe dont Lisbonne (Portugal), Séville (Espagne), Manchester (Grande-Bretagne), Paris (France), Rome (Italie), et Berlin (Allemagne). Ces trois dernières villes ont implantés des budgets participatifs d'arrondissement.

Il demeure toutefois un dernier bastion de résistance face à l'ouverture du budget à la participation publique : l'Amérique du Nord. Récemment, on a vu apparaître des budgets participatifs dans des quartiers de grandes villes américaines comme New-York et Chicago. Est-ce qu'un vent de démocratisation du budget public soufflerait sur l'Amérique du Nord? Rien n'est moins sûr.

Montréal a expérimenté une forme de budget participatif pendant 3 ans (2007-2009) au sein de l'Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal sous le leadership de la mairesse Helen Fotopulos. Même si tous conviennent que cette expérience était perfectible, aucune personne indépendante ne peut contester qu'il s'agisse d'une avancée démocratique. Malheureusement, malgré un engagement électoral ferme d'approfondir le budget participatif du Plateau, l'équipe de Projet Montréal a plutôt décidé de le remplacer par un exercice d'information et de consultation en ligne en lui retirant tout espace de délibération publique. Il s'agit d'un processus intéressant pour expliquer les enjeux budgétaires aux citoyenNEs, mais malheureusement il ne contribue pas à influencer les choix des éluEs. La technologie développée a beau être intéressante, il n'y a aucun pouvoir aux citoyenNEs, donc on ne peut pas appeler cela de la démocratie participative.

## POUR DES BUDGETS PARTICIPATIFS À MONTRÉAL

Les récents évènements ont mis en lumière de multiples exemples de corruption et de collusion à Montréal. Cela a contribué à accentuer la perte de confiance des citoyenNEs envers l'institution municipale. Le système politique et bureaucratique montréalais a démontré son incapacité à garantir une utilisation judicieuse du budget public. Seul un réel processus de budget participatif permettrait à la

fois de rétablir la confiance des citoyenNEs et d'assurer que les fonds publics soient utilisés dans l'intérêt public.

La Banque mondiale et l'Organisation des Nations Unies (ONU-HABITAT) proposent aux gouvernements municipaux de mettre en place des Budgets participatifs. Selon ONU-HABITAT, le Budget Participatif entraîne les bénéfices suivants:

1. améliore la transparence de l'administration publique et l'efficacité des dépenses publiques;
2. stimule l'implication des citoyenNEs dans les processus de prise de décisions publiques, l'allocation des ressources et la surveillance d'ensemble de l'utilisation des fonds publics;
3. permet de développer la confiance entre le gouvernement et la population;
4. crée une culture démocratique au sein de la communauté et renforce le tissu social.

### LEADERSHIP ET COURAGE POLITIQUE DEMANDÉS

Tous les éluEs clament haut et fort qu'ils sont en faveur de la transparence et de la démocratie participative, mais peu sont prêts à mettre ses principes en pratique, notamment sur un objet aussi stratégique que le budget, même s'il s'agit du budget public.

La Ville de Montréal a même inscrit un article spécifique à cet effet dans la Charte montréalaise des droits et responsabilités :

*Charte montréalaise des droits et responsabilités*

*Article 16 Engagements (de la Ville) :*

*dd) de soutenir des processus budgétaires publics reliés à la préparation du budget de la Ville de Montréal et de son programme triennal d'immobilisations*

Et pourtant, encore une fois on ne passe pas du discours à l'action!

Partager le pouvoir avec les citoyenNEs dans une réelle démocratie participative représente l'avenir de la démocratie. Une démocratie participative complémentaire de la démocratie représentative, l'une n'allant pas sans l'autre. Il s'agit d'un mouvement irréversible amorcé à Porto Alegre, au Brésil, et qui continue de s'étendre partout dans le monde. Ce n'est qu'une question de temps pour que les MontréalaisEs exigent des processus de participation publique pour débattre et co-décider avec les éluEs de l'utilisation de leur budget.

### RÉFÉRENCES

- ⇒ *Le budget participatif en six questions avec Yves Cabannes*. Video disponible en ligne : [www.ecologieurbaine.net/video/le-budget-participatif-en-six-questions-avec-yves-cabannes](http://www.ecologieurbaine.net/video/le-budget-participatif-en-six-questions-avec-yves-cabannes)
- ⇒ Rabouin, Luc, *Démocratiser la ville. Le Budget participatif : De Porto Alegre à Montréal*, Montréal, Lux Éditeurs, 2009.
- ⇒ *72 Frequently Asked Questions about Participatory Budgeting. Global Campaign on Urban Governance*. UNHABITAT. 2004, p.23. Disponible en ligne : [www.unhabitat.org/documents/faqPP.pdf](http://www.unhabitat.org/documents/faqPP.pdf)
- ⇒ *National Evaluation of Participatory Budgeting in England. Interim Evaluation Report*. Disponible en ligne: [www.communities.gov.uk/documents/communities/pdf/1509753.pdf](http://www.communities.gov.uk/documents/communities/pdf/1509753.pdf)

## Exemples de cycles de budgets participatifs

### Porto Allegre

#### Le cycle du BP

##### Mars-avril : réunions préparatoires

- Préparation des assemblées de quartier et des assemblées thématiques
- Réunions entre le Forum régional de planification et le Forum régional du BP : reddition de comptes de la mairie, présentation des règlements internes et des critères techniques

##### Avril-mai : assemblées régionales et thématiques

- Adoption des priorités
- Élection des conseillers du BP
- Définition du nombre de délégués au Forum régional du BP

##### Mai-juillet : régions et thématiques

- Choix des délégués au Forum régional du BP
- Visite des projets par les délégués
- Hiérarchisation des projets

##### Juillet-septembre : analyse des projets et élaboration du budget

- Entrée en fonction des conseillers du BP
- Dépôt de la hiérarchisation des projets
- Analyse technique et financière par les services municipaux
- Élaboration du projet de budget municipal
- Discussion et adoption du budget par le Conseil du BP

##### Octobre-décembre : élaboration du plan d'investissements

- Distribution des ressources entre les régions et thématiques
- Vote sur le plan d'investissements au Conseil du BP, aux Forums régionaux du BP et aux Forums thématiques
- Discussion sur les critères et règlements internes aux Forums régionaux du BP et aux Forums et thématiques

##### Décembre-janvier

- Adoption par le Conseil du BP des règlements internes et des critères techniques de distribution des ressources

##### Février : relâche

### Plateau Mont-Royal

#### Les cinq étapes du BP du Plateau (2007)\*

1. Tenue de trois assemblées de districts visant essentiellement à fournir aux citoyens de l'information sur la réalité budgétaire de l'arrondissement, à expliquer ce qu'était le Programme triennal d'immobilisations (PTI) et les types de projets admissibles, ainsi qu'à recueillir des propositions de projets concrets de la part des citoyens.

2. Réalisation, par les professionnels de l'arrondissement, d'une analyse technique et financière de chacun des projets proposés par des citoyens lors des assemblées précédentes. Vingt-deux projets ont été jugés admissibles aux critères du PTI. Chaque projet a eu droit à une brève fiche technique résumant le projet et les coûts estimés sommairement. Ces fiches étaient disponibles sur le site Internet de l'arrondissement une semaine avant les assemblées prévues pour en débattre. Elles ont également été remises sur place à toutes les personnes présentes lors des assemblées.

3. Tenue de trois assemblées de districts visant à hiérarchiser les projets éligibles de leur district et à élire les 12 délégués qui allaient représenter les citoyens du districts lors d'un Sommet annuel. Ce Sommet devient le véritable lieu de délibérations et de décisions.

4. Le Sommet annuel regroupait les 36 délégués citoyens (12 par district électoral), 12 représentants de la société civile nommés par l'arrondissement et les sept élus (sans droit de vote). Ce Sommet s'est tenu le 30 septembre 2007. Les projets prioritaires à inscrire au PTI ont été sélectionnés à la suite d'une journée complète de délibérations qui s'est terminée par un vote au scrutin secret.

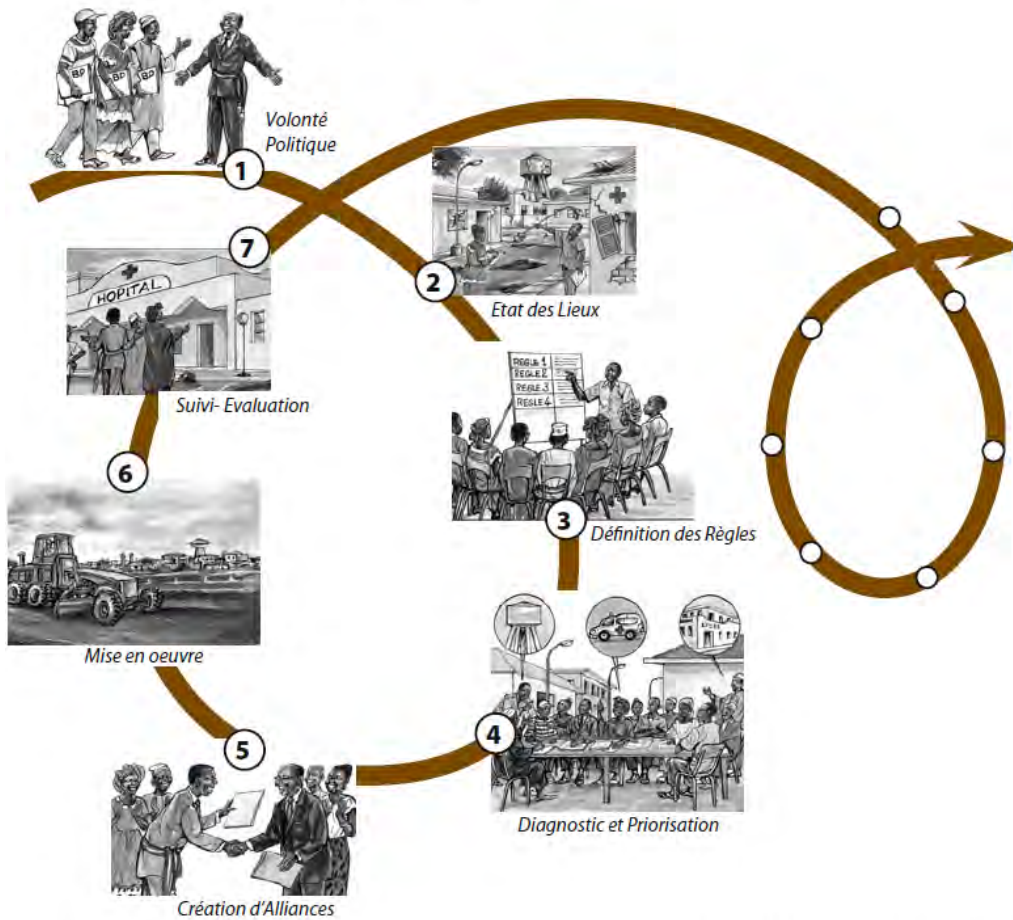
5. L'adoption formelle du budget par le Conseil d'arrondissement a été réalisée le 23 octobre 2007 en conformité avec les priorités votées lors du Sommet annuel. Un nombre important de délégués ayant participé au Sommet annuel étaient présents lors de cette séance.

\* En 2008, l'arrondissement a ajouté une étape au début du processus. En effet, à la suite d'une recommandation du comité des organismes communautaires, des ateliers d'éducation populaire ont été offerts aux citoyens afin de les aider à comprendre la nature du BP et de développer leurs capacités à y participer. Plus de 100 personnes ont participé à ces ateliers d'initiation.

## Afrique francophone

## Ndiaganiao (Sénégal)

Figure 3: Cycle du BP en Afrique francophone



Source : M. B. KANOUTE, Enda TM – 2007

Figure 5: Cycle du budget participatif à Ndiaganiao (Sénégal)



Source : (IIED Afrique), Décentralisation et participation du citoyen : Evaluation participative de la décentralisation et amélioration de la transparence budgétaire

## « Le budget participatif, c'est quoi? Quel est l'intérêt pour Montréal? »

Rencontre d'échange  
ENAP  
11 février 2014



### Objectifs

- Se former collectivement sur ce qu'est le budget participatif (BP).
- Cibler l'apport possible du BP à la transparence et la démocratisation des finances publiques.
- Identifier des pistes pour l'implantation du BP à Montréal.



### Déroulement

Vidéo sur l'expérience de New York (5 minutes)

Présentations d'invités :

**Helen Fotopulos**, ancienne mairesse du Plateau Mont-Royal, instigatrice du BP du Plateau Mont-Royal 2006-2008

**Saleema Hutchinson**, organisatrice communautaire au CEUM qui a expérimenté le BP dans un projet de verdissement.

**Dimitri Roussopoulos**, Président du Chantier sur la démocratie de Montréal.

Plénière : questions aux invités, partage d'expériences et discussion sur le Budget participatif comme outils pour démocratiser Montréal.



## Le budget participatif?

- Un processus de participation directe des citoyens visant à leur permettre de discuter et de décider des priorités d'investissements de la communauté.
- Ce n'est pas une simple consultation.



## Pourquoi le budget participatif?

- Citoyens informés et engagés
- Communautés plus démocratiques
- Meilleure équité avec les finances publiques
- Imputabilité
- Transparence



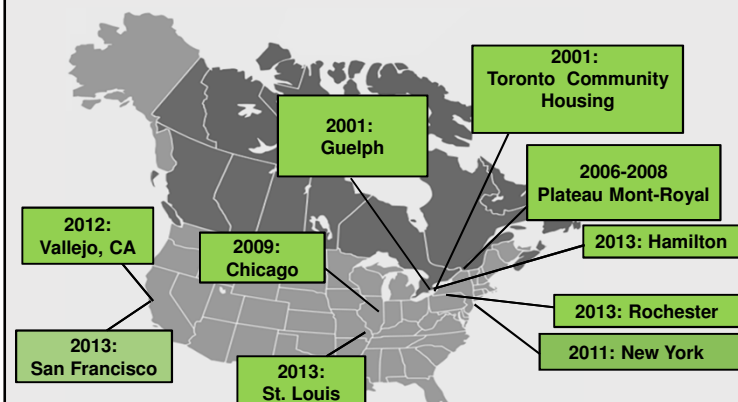
## Le budget participatif

**+ de 1 500 processus dans le monde**

- Villes et arrondissements
- États
- Écoles
- Organisations
- Associations



## Des exemples



## Porto Alegre, Brésil

- 1,5 million résidents (50 000 participants par an)
- Jusqu'à 200 millions \$ annuellement (20% du budget)
- Impacts:
  - Développement des services publics pour des populations marginalisées (ex. Égouts, transport en commun)



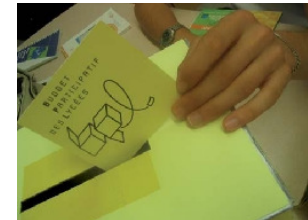
## Vallejo, California

- 117 000 résidents
- Premier BP d'une ville complète aux USA
- 3,2 millions \$
- 4 000 personnes ont voté pour financer 12 projets



## Poitou-Charentes, France

- Gouvernement finance 93 écoles secondaires
- BP depuis 2005 pour 10% du budget régional des écoles secondaires
- Participation : étudiants, professeurs, parents, employés de l'école
- 1800 projets financés



## École Ridgeview, Vancouver

- École publique de 350 étudiants
- Processus BP mené par un professeur en 2005
- Projet financé: un petit magasin dans l'école





## Nos choix d'aménagement

### VOTE FINAL

Un atelier d'exploration

Présenté par:  
Saleema Hutchinson



## Notre mandat

- Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM):
  - environnement
  - société
  - participation citoyenne
- Animer un processus de consultation et participation citoyenne afin d'établir un plan d'aménagement extérieur aux Habitations Rosemont.

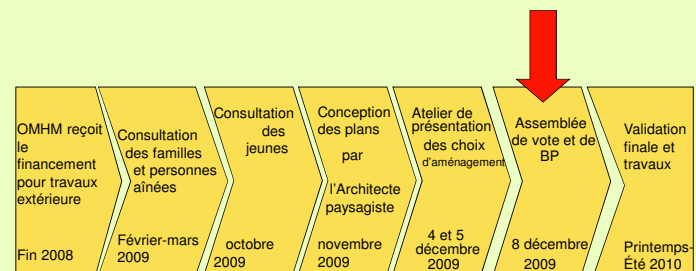


## Les personnes impliquées

- OMHM
- CEUM (Patrice et Saleema)
- Architecte paysagiste (Patricia Lussier)
- Comité des aînés
- Comité des familles
- Travailleur de milieux (Leonardo et David)
- Satisfaire aux besoins des résidents:
  - Familles
  - Jeunes
  - Personnes âgées
- Concepts pour l'aménagement/principes pour encadrer le vote
- Fonctionnement du vote






## Processus



## C'est quoi le Budget participatif?

- Permettre aux résidents de choisir les aménagements de leur choix.
- Voter des choix d'aménagement selon le budget disponible.
- 15 cercles verts = le budget alloué au projet des Habitations Rosemont.

UNITÉ DE PRIX	
	1 UNITÉ = 10 000\$
	1/2 UNITÉ = 5 000\$
	1/4 UNITÉ = 2 500\$






**CHIFFRE MAGIQUE : 15 CERCLES VERTS ● !!**



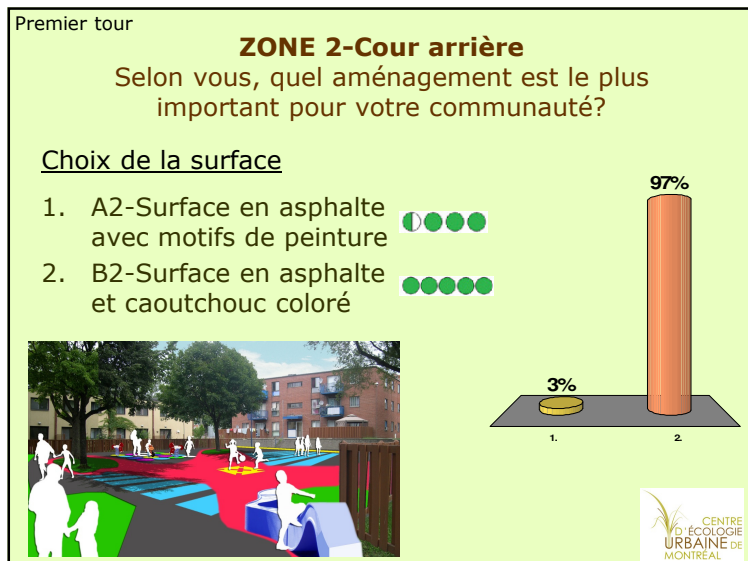
## Zone 2 – Cour arrière



## Zone 2- Cour arrière

-  A2- Surface en asphalte à 100% avec motifs de peliture.
-  B2- Surface en asphalte à 75% et surface en caoutchouc coloré à 25%.
-  C2- Bancs et poubelles.
-  D2- Module de jeux pour tout petit.
-  E2- Plantations sous les arbres et surfaces en gazon.





## Avantages

- Impacts
- Meilleur voisinage
- Appropriation de l'espace